



Paris, le 18 janvier 2021

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale, de la
Jeunesse et des Sports

Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Nos réf. : CNB/FL/BN/5340

Madame la ministre,
Messieurs les ministres,

Les élèves et les étudiant.e.s sont fortement impactés par la crise sanitaire liée au Covid-19. Depuis bientôt un an, ils sont confrontés à un confinement total ou partiel, les diverses modalités de l'hybridation, la réforme au pas de charge du bac et du lycée, des périodes de stage remises en cause, une organisation des examens totalement bouleversée. Tout cela est extrêmement déstabilisant. Les médias se sont largement fait l'écho des difficultés vécues par les élèves et les étudiant.e.s tant financières que psychologiques. Les étudiant.e.s ont subi des temps de confinement encore plus longs. Les cours ont pratiquement eu exclusivement lieu en distanciel. Et la situation au début de cette nouvelle année est très préoccupante. Nos militant.e.s et adhérent.e.s nous alertent sur les situations en forte hausse de décrochage.

En plus de cette situation déjà éminemment difficile à vivre, un soupçon terrible pèse sur leurs épaules : ils seraient moins bien formés que leurs prédécesseurs ! Leurs certifications, diplômes seraient de moindre qualité. Ce soupçon infondé peut être lourd de conséquences pour leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle tant il est potentiellement autoréalisateur.

Par ailleurs, les discours qui émergent en ce moment sur des examens qui seraient largement entachés de fraude sont délétères. Ils dévalorisent un peu plus les parcours des élèves et des étudiant.e.s. qui n'ont pas à subir des épreuves déjà archaïques avant le contexte de crise sanitaire, faute d'être capable d'innover pour évaluer.

Il ne faut pas que ces élèves et ces étudiant.e.s constituent les générations sacrifiées de cette période !

Il est plus que temps de leur faire enfin réellement confiance ainsi qu'aux agents de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui se sont fortement mobilisés et adaptés :

- pour amener les élèves et étudiant.e.s au meilleur niveau de connaissances et de compétences,
- pour les accompagner dans la progression de leur parcours de formation,
- pour les aider à traverser cette crise.

.../...

Pour relever les défis de la crise multiforme que nous connaissons, il faut améliorer encore cet accompagnement des élèves et étudiant.e.s, malgré les complications organisationnelles créées par la pandémie. Les besoins sont accrus du fait de la crise mais aussi, dans le second degré et dans les universités, du fait de l'augmentation du public accueilli. Former et accompagner les jeunes n'est pas une option, c'est une obligation, un investissement pour préparer l'avenir. Dans ce contexte, il nous semble indispensable d'engager des recrutements rapidement avec un collectif budgétaire à l'appui et revoir la trajectoire d'emplois. Il faut améliorer les taux d'encadrement, étoffer les équipes de vie scolaire et étudiante, les équipes médicales, sociales, de santé et d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle pour faciliter la résilience du système éducatif et la capacité à répondre aux besoins des élèves et des étudiant.e.s qui connaissent deux années d'études perturbées.

Il serait inconséquent de faire peser sur ces élèves et étudiant.e.s la violence de cette crise et de ces conséquences. Disons-le clairement : deux années certes perturbées n'annuleront pas d'un coup la longue succession d'apprentissages entamée depuis la maternelle. La formation initiale ne se résume pas à quelques mois.

Ces jeunes n'auront certes pas suivi exactement le même parcours ni fait exactement comme ceux qui les ont précédés. Cependant, ils/elles seront beaucoup plus résilient.e.s et auront développé d'autres compétences : la période traversée les aura amenés à développer leur autonomie et leur capacité à gérer l'incertitude.

Ces compétences sont particulièrement attendues pour accéder aux formations supérieures. Elles sont généralement revendiquées par les entreprises comme des éléments essentiels dans les recrutements. Il ne faudrait pas maintenant oublier ces acquis au moment des bilans, et considérer que les promotions formées pendant la crise du Covid-19 le seraient insuffisamment.

La formation ne se résume d'ailleurs pas non plus à la seule formation initiale. La formation continue et la formation professionnelle auront un rôle encore plus important à jouer dans les années à venir pour ces jeunes-là tout particulièrement. Il est important dès aujourd'hui de construire les dispositifs qui pourront les accompagner au cours de leurs premières années dans l'emploi. Cela nécessite d'associer à la réflexion les représentants des employeurs privés et publics sans qu'aucune réponse durable ne sera possible. Il faut aussi y associer les grandes confédérations de salariés et d'agents qui, par leurs militant.e.s dans les entreprises et les administrations, peuvent véhiculer un message positif et contribuer au bon accueil de ces jeunes. Plus que jamais, il est nécessaire de convoquer la responsabilité sociale des entreprises.

C'est à l'ensemble de notre société de leur faire confiance pour les aider à se projeter dans l'avenir. Accompagnons-les dans leurs progressions en levant les obstacles, en valorisant les nouvelles compétences qui émergent, tout en renforçant en aval le droit à la formation tout au long de la vie.

Pour le Sgen-CFDT et la CFDT, il ne doit pas y avoir de générations sacrifiées.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, Messieurs les ministres, l'expression de nos très respectueuses salutations.



Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT



Franck Loureiro
Secrétaire général adjoint

Sgen.cfdt.fr FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

Tel : 01 56 41 51 10

Fax : 01 56 41 51 11

secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr